

Artisans, commerçants, TPE, PME: comment bénéficier d'une remise de l'État sur vos factures d'énergie?

4 novembre 2025 |



Ecrit par le 4 novembre 2025



Vous êtes artisan, commerçant, TPE ou PME, le ministère de l'Economie et des finances vous informe que vous avez droit à des aides pour réduire le montant de vos factures d'électricité.

Pour en bénéficier, vous devez impérativement <u>renvoyer cette attestation</u> à votre fournisseur d'énergie. Elle est également disponible sur le site de votre fournisseur d'énergie.



« C'est simple, rapide et vous trouverez sur le site internet de votre fournisseur d'énergie toutes les informations utiles sur les modalités d'envoi de cette attestation, explique les services des Finances publiques. L'envoi de l'attestation à votre fournisseur est nécessaire et urgent pour bénéficier d'une remise sur votre facture d'électricité de janvier. »

Si vous n'êtes pas à l'aise avec internet ou si vous souhaitez bénéficier d'explications pour remplir l'attestation, les Finances publiques rappellent que ses agents sont à votre service :

- au 0 806 000 245;
- au niveau de chaque département avec ses conseillers en sortie de crise ;
- sur rendez-vous dans votre centre des Finances publiques.

L.G.

Châteaurenard : quel avenir pour les halles marchandes ?







Ce weekend, deux ateliers seront animés par équipe de spécialistes en réaménagement urbain à Châteaurenard concernant l'avenir de ses halles marchandes. Les habitants et commerçants de la commune sont invités à y participer et à faire leurs propositions.

Implantées depuis 1921 en plein cœur de ville, les halles marchandes constituent un lieu emblématique de Châteaurenard. Dans un projet d'amélioration du cadre de vie, la commune propose deux ateliers d'échange concernant la rénovation des halles auxquels tous peuvent participer.

L'objectif est d'établir les points faibles et forts des halles et d'imaginer les possibilités d'amélioration afin d'optimiser le potentiel du lieu. La municipalité souligne l'importance d'intégrer les habitants et commerçants de Châteaurenard, estimant que leurs témoignages, leurs ressentis et leurs besoins sont essentiels pour cette initiative.

Samedi 19 mars de 10h à 12h. Halles marchandes. 3 avenue Roger Salengro. Châteaurenard.

Dimanche 20 mars de 10h à 12h. Sur le marché (au niveau du club house du RCC). Cours Carnot. Châteaurenard.

V.A.

Vente à emporter : comment bien manger local pendant le confinement ?







Christian Kuchenbrod vient de mettre à jour la liste des restaurants de son guide 'Mes Tables Gourmandes' proposant un service de vente à emporter ou de livraison à domicile.

Avignon

Pollen: sur commande le vendredi soir 04 86 34 93 74 www.pollen-restaurant.fr

La Fourchette : possibilité de commander la veille 06 17 80 44 14 www.la-fourchette.net

Mamma Corsica: sur commande 06 34 15 46 97 www.mamma-corsica.fr

Avenio : sur réservation, mardi jeudi et vendredi prise de commande sur place 04 90 03 14 41 contact@restaurant-avenio.fr

Le Petit Chaudron : sur commande livré ou emporté <u>www.lepetitchaudron.fr</u> Cuisine des Halles : 06 46 29 85 33 dans les Halles <u>contact@jonathanchiri.com</u>

Arlequin: Lundi vendredi sur commande prise sur place ou en livraison 09 50 14 94 52 www.facebook.com/ArlequinRestaurant84/

Juste chez Moi : emporté sur place ou livré réservation préférable la veille 09 81 63 93 73 justechezmoi.eatbu.com

Chez Nine : sur réservation ou emporté suivant dispo 06 70 69 89 04 <u>chez-nine-restaurant-avignon.eatbu.com</u>

Sergio pizza : sur commande à emporter ou livrer 09 54 28 59 51 chezsergio.com

Moloko : à côté du Tom Tip 7/7 sans réservation www.moloko-cafe.fr





Restaurant Sevin : vendredi, samedi et dimanche 04 84 88 51 27. <u>contact@restaurantsevin.fr</u> ou <u>www.restaurantsevin.fr</u>

La Maison de la Tour : menu à emporter la veille du mercredi au dimanche midi tel 0662464152 ou 09 86 22 29 73 ou www.maisondelatour@gmail.com . www.maison-de-la-tour-restaurant-avignon.com Maison del Cotto : pizza ou plat à emporter sur commande du mardi au dimanche midi. maisondelcotto84@gmail.com ou 04 90 82 60 91. www.maison-del-cotto-avignon.eatbu.com

Sorgues

La Table de Sorgues : à emporter, sur commande la veille vendredi, samedi et dimanche 04~90~39~11~02 latabledesorgues.fr

Cavaillon

Maison Prévôt : à emporter ou sur commande. 04 90 71 32 43. <u>reservation@maisonprevot.com</u> ou <u>maisonprevot.com</u>

L'Isle-sur-la-Sorgue

Le Vivier : commande à l'avance 24h - 48h pour le samedi click and collect 2 formules à partir de 30€ et des plats à la carte. 04 90 38 52 80. <u>levivier.bonkdo.com/fr/clickandcollect/</u>

Les Terrasses by David & Louis : vente à emporter et livraison. Du vendredi midi au dimanche soir. 04 90 38 03 16. <u>lesterrassesbydavidetlouisa.com</u>

Le Carré d'herbes : menu à emporter sur réservation : 11h pour le déjeuner, 17h pour le diner. Tous les jours sauf le mercredi. www.lecarredherbes@hotmail.fr ou 06 61 29 13 07.

Vaison la romaine

Les Maisons du'O : menu à emporter et sur commande : déjeuner avant 11h, diner avant 18h. 04 90 28 54 08. www.bistroduo.fr

Le Moulin à Huile : menu 25 euros à emporter sur commande : déjeuner avant 11h, diner avant 18h les vendredi, samedi et dimanche. www.lemoulinahuile84@gmail.fr ou 04 90 36 04 56.

Lum la table : repas ou plat du jour sur commande : déjeuner avant 11h, diner 18h au 04 90 28 79 10.

Orange

Le Parvis : repas ou plats à emporter sur commande les vendredi, samedi et dimanche. 04 90 34 82 00. www.leparvisorange.com

Villeneuve-lès-Avignon

Bistro du Moulin : nouvelle carte du mardi au dimanche midi ouvert de 8h à 19h sans interruption. Choix sur place ou sur réservation, tous les plats ont un prix inférieur à 10 euros. www.maisonbronzini.com

Sauveterre

L'Instant des Mets : sur commande à emporter ou livrer idéalement commander la veille 04 66 82 56 18, www.linstantdesmets.fr

Aramon

Lou Boqueria : livraison sur Aramon uniquement. Commander directement sur le site internet



www.louboqueria.com avec paiement en ligne ou par téléphone 04 66 22 50 37

Châteaurenard

Mas de L'Échanson : Menu à emporter, vendredi et samedi, réservation la veille. Consulter le menu sur Facebook. www.mas-echanson.fr

Noves

La Maison Bournissac : menu à emporter, du mercredi au dimanche midi commande la veille au 04 90 90 25 25. www.lamaison-a-bournissac.com

Saint-Rémy-de-Provence

Bar tabac des Alpilles : sur commande 11h pour le déjeuner, 18h pour le diner au 04 90 92 02 17.

Pujaut

Entre Vigne et Garrigue : menu sur commande 48 h avant, à partir du jeudi 26 novembre, repas prévu les jeudi, vendredi et samedi. www.vigne-et-garrigue.com

Nîmes

Jérôme Nutile - Le Mas de Boudan : menus à 18 euros et 35 euros du lundi au vendredi. Commande la veille. Déjeuner à partir de 11h30, diner à partir de 18 h. 04 66 40 65 65. www.jerome-nutile.com

Vente à emporter : comment continuer à bien manger local ?

4 novembre 2025 |



Ecrit par le 4 novembre 2025



Christian Kuchenbrod propose la liste des restaurants de son guide 'Mes Tables Gourmandes' proposant un service de vente à emporter ou de livraison à domicile. Cette sélection sera mise à jour régulièrement pour vous aider à retrouver facilement les restaurateurs qui sont là pour éclaircir cette période obscure.

Avignon

'Pollen': Sur commande le vendredi soir 04 86 34 93 74 www.pollen-restaurant.fr

'La Fourchette' : Possibilité de commander la veille 06 17 80 44 14 www.la-fourchette.net

'Mamma Corsica': Sur commande 06 34 15 46 97 www.mamma-corsica.fr

'Avenio' : Sur réservation, mardi jeudi et vendredi prise de commande sur place 04 90 03 14 41 contact@restaurant-avenio.fr



'Le Petit Chaudron' sur commande livré ou emporté www.lepetitchaudron.fr

'Cuisine des Halles' : 06 46 29 85 33 dans les Halles contact@jonathanchiri.com

'Arlequin' : Lundi vendredi sur commande prise sur place ou en livraison 09 50 14 94 52 www.facebook.com/ArlequinRestaurant84/

'Juste chez Moi' : emporté sur place ou livré réservation préférable la veille 09 81 63 93 73 justechezmoi.eatbu.com

'Chez Nine' : Sur réservation ou emporté suivant dispo $06\ 70\ 69\ 89\ 04\ \frac{chez-nine-restaurant-avignon.eatbu.com}{}$

'Sergio pizza' : sur commande à emporter ou livrer 09 54 28 59 51 chezsergio.com

'Moloko' : à côté du Tom Tip 7/7 sans réservation www.moloko-cafe.fr

'Restaurant Sevin *' : vendredi, samedi et dimanche 04 84 88 51 27. <u>contact@restaurantsevin.fr</u> ou <u>www.restaurantsevin.fr</u>

Sorgues

'La Table de Sorgues' : à emporter, sur commande la veille vendredi, samedi et dimanche 04 90 39 11 02 latabledesorgues.fr

Cavaillon

'Maison Prévôt' : à emporter ou sur commande. 04 90 71 32 43. <u>reservation@maisonprevot.com</u> ou <u>maisonprevot.com</u>

L'Isle-sur-la-Sorgue

'Le Vivier' : commande à l'avance 24h - 48h pour le samedi click and collect 2 formules à partir de 30€ et des plats à la carte. 04 90 38 52 80. <u>levivier.bonkdo.com/fr/clickandcollect/</u>

'Les Terrasses by David & Louis' : vente à emporter et livraison. Du vendredi midi au dimanche soir. 04 90 38 03 16. lesterrassesbydavidetlouisa.com



Sauveterre

'L'Instant des Mets' sur commande à emporter ou livrer idéalement commander la veille 04 66 82 56 18, www.linstantdesmets.fr

Aramon

'Lou Boqueria' : livraison sur Aramon uniquement. Commander directement sur le site internet www.louboqueria.com avec paiement en ligne ou par téléphone 04 66 22 50 37

Châteaurenard

'Mas de L'Échanson' : Menu à emporter, vendredi et samedi, réservation la veille. <u>Consulter le menu sur Facebook.</u> <u>www.mas-echanson.fr</u>

(Vidéo) « En 15 jours le Vaucluse a connu plus de décès que lors de la première vague » Cécile Helle, maire d'Avignon

Dans le cadre de sa newsletter hebdomadaire visant à informer les Avignonnais sur l'évolution des conditions sanitaires, la maire d'Avignon Cécile Helle fait le point dans une vidéo où elle revient notamment sur l'état de la situation à l'hôpital d'Avignon et l'ouverture des commerces de proximité.



La Ville de Carpentras reporte l'opération 'Super ticket des commerçants'





Alors que la ville de Carpentras vient d'avoir les honneurs <u>du JT de France pour sa politique de redynamisation des commerces de centre-ville</u>, la municipalité a dû de reporter l'opération 'Le super ticket des commerçants'. Le dispositif, annoncé dans le magazine municipal depuis quelques jours, consiste à octroyer une subvention exceptionnelle de la Commune à l'association de commerçants Carpentras afin de distribuer 10 000 tickets à gratter via les commerces adhérents à l'association.

Ces tickets doivent être donnés aux clients dès $10 \notin$ d'achat et peuvent permettre de gagner un bon d'achat d'une valeur de $10 \notin$ à dépenser dans ces mêmes commerces. Au total, l'opération compte $1 \ 000$ tickets gagnants.

La distribution de ces tickets devait commencer dès le 1er novembre 2020.

La crise sanitaire actuelle et les décisions gouvernementales récentes faisant acte d'une fermeture temporaire d'une partie des commerces, il est acté que cette distribution prendra effet dès levée du confinement.

Terrasses : les maires vauclusiens répondent à l'Umih

4 novembre 2025 |



Ecrit par le 4 novembre 2025



Après avoir <u>sollicité les maires du département pour demander la gratuité et l'agrandissement des terrasses</u> afin de permettre un meilleur redémarrage d'activité des bars et restaurants vauclusiens, Patrice Mounier, président de l'<u>Umih 84 (Union des métiers et des industries de l'hôtellerie)</u> vient de recevoir les premières réponses.

Les réponses des maires

«Sur les 151 courriels envoyés, 10 adresses étaient mauvaises, 12 autres faisaient état de mairies fermées pour cause du confinement et 9 mairies ont répondu par la positive notre demande de gratuité, détaille le président de l'Umih, il s'agit : d'Avignon, de Bedarrides, de Caromb, de Carpentras, de Malaucène, de Roussillon, de Saint Martin-de-la-Brasque et de Vacqueyras. Par ailleurs, 11 mairies pratiquaient déjà la gratuité ou qui ne disposaient pas de terrasses : Althen-des-Paluds, Aubignan, Crillon-le-Brave, Mérindol, Puyméras, les Taillades, Sérignan-du-Comtat, Saint-Pierre-de-Vassols, Villars, Visan, Saint-Hippolyte-de-Graveyron. Deux mairies ont répondu 'à côté de la question' : Blauvac et Piolenc tandis qu'Oppède devait réunir son conseil municipal, information donnée par le courriel le 29 avril dernier laissé sans suite.»

« Aujourd'hui nous demandons aux chefs d'entreprises des bars-restaurants des villes vauclusiennes



d'écrire à leurs maires pour obtenir la gratuité et l'agrandissement des terrasses, en se recommandant de la lettre de l'Umih 84 de début mai », poursuit le président de l'Umih 84.

Proximité La CCI de Vaucluse ouvre une eboutique pour relancer le commerce local

C'est un coup de pouce destiné aux commerçants, artisans et producteurs du département de Vaucluse. Face aux grandes difficultés économiques rencontrées par les entreprises depuis l'arrivée du Covid-19 et le confinement qui s'en est suivi, la Chambre de commerce et d'industrie de Vaucluse (CCI 84) vient de lancer, en partenariat avec la Chambre d'agriculture, la Communauté de communes Rhône-lez-Provence et la Communauté de communes Aygues Ouvèze en Provence, un site de e-commerce pour favoriser la reprise économique du secteur marchand. Baptisée "LesBonsPlansMaintenant", la plateforme, qui a notamment reçu le soutien de la préfecture de Vaucluse, doit permettre de relancer l'achat local tout en offrant de la visibilité aux commerces et autres établissements qui y sont inscrits.

■ 1 500 entreprises accompagnées depuis le début de la crise

« Depuis le début du confinement, nous avons accompagné 1 500 entreprises vauclusiennes dont 50% sont des commerçants et 17% des établissements de l'hôtellerie-restauration, souligne Florence Hertel, directrice Front Office à la CCI 84. Il était urgent de réfléchir rapidement à la phase d'après- confinement et de se demander comment accompagner les entreprises dans la relance de leur activité. » Une réflexion qui va déboucher sur la création du site, première e-boutique solidaire à l'échelle vauclusienne. « L'intérêt du site est de garantir une rentrée de trésorerie rapide pour les commerces tout en leur redonnant de la visibilité après deux mois de confinement, explique Florence Hertel. D'où la nécessité de proposer des offres attractives sous forme de tarifs préférentiels et de bons d'achat utilisables directement dans les commerces pour ainsi générer à nouveau du flux dans les enseignes. »

■ Privilégier les circuits courts

Lorsqu'il se connecte au site, l'utilisateur peut choisir entre deux modes de navigation, soit par catégorie d'activité, soit par zone touristique. Parmi les catégories représentées, on retrouve tout ce qui touche à l'habillement, aux loisirs, aux services, à la culture, au bien-être, à la restauration mais aussi à l'hébergement et au terroir. « Durant le confinement, beaucoup d'agriculteurs se sont remis en question



et nombreux sont ceux qui souhaitent aujourd'hui développer la vente directe, souligne Céline Cardinale, chargée de l'unité Circuits courts à la Chambre d'agriculture de Vaucluse. La plate-forme leur donne l'opportunité de mettre en avant leurs produits locaux et d'inciter les Vauclusiens à retourner chez les producteurs. » Alors que le Covid-19 a porté un coup dur à l'économie touristique vauclusienne, la plateforme s'ouvre également aux auberges, gîtes et chambres d'hôtes avec un système de réservation de séjour pour ceux qui souhaiteraient profiter de l'été dans le département.

« Cette crise a montré l'importance du numérique à ceux qui en doutait encore. »

■ Un fonds territorial de 53 600€

Pour la mise en œuvre du site, la CCI 84 a pu s'appuyer sur les Communautés de communes Rhône-lez-Provence (CCRLP) et Aygues Ouvèze en Provence (CCAOP) qui ont mobilisé des fonds, indépendamment des mesures déjà mises en œuvre, que ce soit par le fonds de solidarité institué par la DGFIP, le fonds d'action sociale instauré par l'URSSAF ou encore le prêt garanti par l'Etat, afin de soutenir les entreprises implantées sur leur territoire respectif. « Nous nous sommes engagés à hauteur de 30 000€ pour cette démarche qui s'inscrit dans un processus vertueux en donnant une bouffée d'oxygène aux professionnels tout en incitant les clients à consommer localement », précise Olivier Prouteau, directeur général des services à la CCAOP. Dson côté, Anthony Zilio, président de la CCRLP avoue avoir été « sensible à la démarche de la CCI. Le cas des professionnels de la restauration nous tient particulièrement à cœur car ils ne connaissent toujours pas leurs conditions de reprise à ce jour. C'est pourquoi nous avons choisi de consacrer 23 600€ pour ce secteur d'activité. » Des fonds entièrement reversés aux entreprises des territoires des deux communautés de communes qui bénéficieront d'une compensation financière à raison de 10 euros pour chaque bon plan mis en ligne. 100% des ventes réalisées seront reversés directement aux entreprises inscrites sur cette nouvelle plate-forme dont la CCI 84 souhaite qu'elle soit pérenne. En effet, si le nouvel outil a pour objectif d'offrir une meilleure visibilité aux offres actuelles des commerçants locaux, l'utilisation de cette plateforme permet aussi à ces derniers de savoir où ils en sont de leur outil numérique. « Cette crise a montré l'importance du numérique à ceux qui en doutait encore et le lancement de www.lesbonsplansmaintenant.fr nous permet de les accompagner encore davantage dans leur passage en ligne », explique la CCI de Vaucluse qui a d'ailleurs prévu de lancer une nouvelle enquête sur les conséquences de la crise sanitaire auprès des entrepreneurs locaux et plus particulièrement ceux de l'hôtellerie-restauration.



www.lesbonsplansmaintenant.fr

Le plongeon historique de l'économie régionale



Renaud Muselier appelle à une reprise de l'activité qui sera fera seulement si l'on accepte de reprendre le risque de vivre et de s'ouvrir à un monde qui va changer. En se dressant contre une dégradation du climat politique.

La fameuse carte de « déconfinement » ne tient aucun compte des foyers d'infection. Elle a seulement été établie en fonction de nombre de cas et de la capacité d'accueil des services de réanimation au jour 'j'.



C'est ainsi que tous les cafés et restaurants du Vaucluse restent fermés alors qu'il n'y a plus aucun malade du Covid en réanimation (19 mai) et moins de 30 personnes hospitalisées. « Et maintenant, on nous parle déjà d'un rebond du virus, d'une deuxième vague et, tant qu'on y est, on n'a qu'à nous dire que tout le monde va mourir », enrage Renaud Muselier, président du conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur et président de 'Région de France'. Il faudra bien reprendre le risque de vivre. L'idée d'un déconfinement progressif s'est imposée : vont rouvrir quelques magasins, redémarrer certaines activités. Comment ces quelques petits 'peu' peuvent faire vivre un ensemble ou une société ?

« Il faut faire confiance aux gens. »

Comment peut-on tester à l'infini notre patience pour savoir quelle part minimale d'interaction humaine nous sommes prêts à accepter ? Manifestement, la France a choisi d'arrêter son économie bien plus que ses voisins comme le montre le recul actuel du PIB. « Il faut faire confiance aux gens, ne pas tout le temps s'imaginer qu'il faut les biberonner ». Sans confiance, pas de reprise de l'économie.

Comment nous retrouver?

Intitulé « Anticiper, ouvrir, accompagner, revivre », le plan de reprise du Conseil régional, mobilisant 1,4 milliard d'euro dont 174 M€ d'aides d'urgence aux entreprises, reste sous l'épée de Damoclès de 'M. Déconfinement'. « Je connais bien monsieur Castex qui est un homme intelligent et travailleur, ce qui est un atout. Entre parenthèses, heureusement qu'on a M.Veran et non Mme Buzin au ministère», poursuit-il. « Mais il est dans la logique du prisme parisien, de la contrainte idéologique sanitaire, du tout et son contraire, qui font que l'on n'a jamais une décision claire et tranchée ».

Dans ce contexte, le représentant des 18 régions de France remet sur le tapis la question de l'efficacité de l'action publique. Certes, les villes ont la proximité, les départements le social, les régions la compétence économique. Mais cette crise dégrade le climat politique et fait inévitablement ressurgir les tensions entre les collectivités : elle repose avec un peu plus d'acuité la question de la décentralisation.

« Tout le monde s'en mêle »

« Plutôt que par '3D' pour décentralisation, différenciation, déconcentration, on ferait mieux de commencer par'3C', pour confiance, compétences, clarification » rabâche le président.

Pour la région il y a là plusieurs enjeux, dont celui de l'urgence. D'abord, donner le plus tôt possible des dates d'ouverture, faire en sorte de cibler les nouvelles clientèles du tourisme, régler la question des campings, annuler les redevances de terrasse, parce qu'il est évident que « la région a probablement perdu 5 milliards de recettes touristiques et culturelles sur les 20 milliards d'une saison classique », constate Renaud Muselier qui croit dur comme fer à la possibilité d'une vraie relance par l'initiative des élus et des citoyens. Une nouvelle campagne de promotion du tourisme (2,1 M€, un record) et le premier chèque-vacance régional vont voir le jour. A Nice, 30 kilomètres de piste cyclable ont été créées. Une centaine de chantiers ont repris dans les lycées. « Dès le 11 mai, 75% des train régionaux circulaient en



heures de pointe, 40 000 masques ont été distribués dans les grandes gares et nous avons mesuré un taux de remplissage de 20% ». Le retour à la normale des TER est prévu pour la fin du mois. Mais la population reste hésitante, prise dans un cadre politique qui montre ses limites.

« la région a probablement perdu 5 milliards de recettes touristiques. »

Que faudrait-il pour que ça marche ? Un cap stratégique, pour commencer, au plan local. Pour Renaud Muselier, le Contrat de plan Etat-région doit se transformer en plan de relance local durable, soutenu par des fonds européens supplémentaires, pour une politique de protection du climat et de relocalisation des industries.

Peu importe comment, soit par un fédéralisme, un régionalisme, une autonomie, il faudra y arriver dans un cadre national, assure l'élu. Mais nul n'est prophète en sa ville. La métropole Aix-Marseille n'a participé à aucun des dispositifs lancés par la région et le département des Bouches-du-Rhône a préféré mettre en place son propre fonds d'action économique plutôt que d'intégrer celui de la région. Seul Jean-Claude Gaudin a accepté, un jour avant la conférence de presse téléphonique de Renaud Muselier, le principe d'une convention d'aide économique commune.

Les aides apportées aux entreprises vauclusiennes

Dans le cadre du plan 'urgence entreprise' de 174 M€ à ce jour, voici le détail des aides accordées à ce jour (14 mai) à nos entreprises départementales.

Fonds National de Solidarité

Instruit par l'Etat, le premier volet de ce fonds concernant les indépendants et très petites entreprises pour une aide de 1 500 € a touché 30 000 actifs pour 36 M€.

Instruit par l'institution régionale, le second volet du Fonds de solidarité concerne les indépendants et petites entreprises pour une aide de 2 000 à 5 000 €. Ce sont près de 110 entreprises qui ont bénéficié d'un total de plus de 286 000 €.

Fonds COVID-Résistance

Le Conseil régional et la Banque des territoires ont créé ce fonds doté de 20 M€ auquel les collectivités ont été invitées à se joindre par une contribution financière de deux euros par habitants. En une semaine, 37 M€ ont été collectés au profit des entreprises et des commerces sous forme de prêts (3000 à 10 000 €)



qui ont commencés à être distribués. Plus de 150 entreprises vauclusiennes ont été aidées à ce jour pour un montant global approchant le million d'euros.

Prêt Rebond

Destiné aux PME/TPE hors secteur agricole ayant au moins un bilan, ce prêt taux zéro de la BPI (10 000 à 300 000 €) a été signé par près de 20 entreprises représentant 1,5 M€ d'encours sur un total régional de 18 M€.

Région Sud Défensif

Cette subvention ou avance remboursable permet aux entreprises qui connaissent des difficultés passagères de poursuivre leurs investissements et ancrer leur activité sur le territoire. Cinq dossiers sont en cours pour près $d'1,2 \, M \in$.

Région sud garantie

Aucun dossier déposé à ce jour en Vaucluse. Destiné à toutes les TPE et PME de 0 à 250 salariés, dans tous secteurs d'activité, ce dispositif de garantit des prêts bancaires de 1 000 \mathfrak{E} à 1,8 M \mathfrak{E} à hauteur de 80%.